

Affaire suivie par : Fabienne GENTILLET

☎ 02.38.25.78.28

☎ 02 38 25.52.50

✉ Fabienne.Gentillet@dr8.cnrs.fr

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Unités en région Centre



Délégation
Centre Poitou-Charentes

www.cnrs.fr

3E, Avenue de la recherche scientifique
45071 Orléans Cedex 2

T. 02 38 25 52 00
F. 02 38 69 70 31

Objet : Appel à projet de recherche d'initiative académique 2012

Réf. : FG/BAG-D-2011-197

Le PRES Centre Val de Loire - Université vient de nous transmettre la procédure relative à l'appel à projet de recherche d'initiative académique 2012. Vous trouverez, en pièce jointe :

- Le cahier des charges contenant l'ensemble des informations nécessaires à la constitution de votre dossier,
- Les formulaires de candidature à utiliser en fonction du type de demande : acquisition d'un équipement, recrutement d'un post-doc, accompagnement du recrutement d'un Professeur ou d'un Directeur de recherche, projet scientifique.

Pour rappel, cet appel à projets a pour objectif d'identifier les demandes éligibles qui seront expertisées et classées par la commission recherche du PRES. A l'issue de cette expertise, des délibérations du Conseil d'Administration du PRES et de la Commission Permanente Régionale qui se tiendra en juillet 2012, des conventions seront établies entre le Conseil Régional et les établissements pour contractualiser les modalités de financement des opérations retenues.

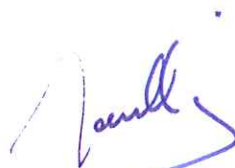
Le texte de l'appel à projets détaille les thématiques de rattachement des projets, ainsi que les opérations éligibles. Il est souhaité qu'une fraction significative des opérations soumises au Conseil Régional relève de coopérations entre plusieurs établissements, et que ces opérations soient finalisées et soldées financièrement avant le milieu de l'année 2013.

Le Service du Partenariat et de la Valorisation (SPV) est à votre disposition pour vous apporter son expertise dans l'ingénierie de projets, de montage juridique et financier, et peut être sollicité via l'adresse suivante : spv@dr8.cnrs.fr.

Les dossiers validés par le SPV devront être transmis à l'adresse suivante : delegue@dr8.cnrs.fr, pour le **lundi 19 mars 2012** délai de rigueur.

Enfin, vous avez certainement été saisi par votre tutelle académique de cette campagne de financements.

Quelle que soit la tutelle par laquelle vous ferez remonter vos demandes éventuelles, je vous remercie de veiller à **mettre en copie du dossier l'autre partenaire.**



Patrice SOULLIE
Délégué régional

PJ : - Cahier des charges
- 4 Formulaires de candidature